

CHAPITRE 1 : LE BANQUIER ET LE BILAN FINANCIER (Bilan de liquidité – exigibilité)

Plan

- **Introduction Générale**
- **Chapitre 1 : Le Banquier et le Bilan Financier**
- **Chapitre 2 : Le Gestionnaire et le Bilan Fonctionnel**
- **Chapitre 3 : L'Analyse du Compte de Résultat (Etat des Soldes de Gestion)**
- **Chapitre 4 : L'Analyse Financière interne : Le Tableau de Financement**
- **Chapitre 5 : L'Analyse Financière externe : La méthode des ratios**

Plan du chapitre 1

I) Construction du bilan financier

A) Tableau de reclassement et de redressement (Première méthode)

B) Retraitements à l'actif du bilan

a) L'actif à plus d'un an

a1) Les immobilisations en non valeurs

a2) Les immobilisations incorporelles

a3) Les immobilisations corporelles

a4) Les immobilisation financières

a5) Les autres actifs à plus d'un an

b) L'actif à moins d'un an

b1) Les valeurs d'exploitation

b2) Valeurs réalisables

b3) Valeurs disponibles ou Trésorerie – Actif

Plan du chapitre 1 (suite)

C) Retraitements au passif du bilan

a) Le passif à plus d'un an

a1) Financement permanent

a2) Dettes à plus d'un an

b) Le passif à moins d'un an

b1) Dettes à moins d'un an

b2) Trésorerie – Passif

D) Bilan financier détaillé et complet

E) Bilan financier condensé

F) Tableau de reclassement et de redressement (Deuxième méthode)

II) Diagnostic financier dans l'analyse liquidité – exigibilité

A) Les règles de l'analyse financière traditionnelle

B) Les ratios dans l'analyse financière traditionnelle

Le bilan financier est un document permettant de connaître ce qui est possédé par une entreprise (son actif) et ce qu'elle doit (son passif)

Il reprend les informations fournies par le bilan comptable en les organisant de manière à déterminer la solvabilité de la société sur le court terme.

Il est obtenu à partir du bilan comptable après répartition des bénéfices.

Les actifs sont classés par ordre **de liquidité croissante** à la date du bilan .

Les passifs sont classés par ordre **d'exigibilité croissante** à la date du bilan

Il s'agit d'apprécier la solvabilité à court terme de l'entreprise, c'est à dire sa capacité à faire face à ses échéances à court terme.

L'analyse **liquidité-exigibilité** (*le reclassement des éléments se fait de plus d'un an à ceux à moins d'un an*) privilégie l'étude du bilan ; elle est destinée aux banquiers et aux créanciers pour les informer sur le risque d'insolvabilité et le risque de faillite de l'entreprise

Les mots importants du bilan financier sont :

Liquidité : La liquidité est l'aptitude de l'entreprise à transformer plus ou moins rapidement ses actifs en trésorerie.

Exigibilité : L'exigibilité exprime la capacité de l'entreprise à respecter les dates d'échéance de règlement de ses dettes.

Solvabilité : La solvabilité exprime la capacité à l'entreprise à régler l'ensemble de ses dettes.

Le bilan financier est construit dans le point de vue du prêteur et a pour but :



D'évaluer le patrimoine de l'entreprise



D'apprécier le risque de faillite à court terme



D'évaluer la solvabilité de l'entreprise : Sa capacité à rembourser la totalité des dettes d'un seul coup en vendant tous les actifs (liquidation).



D'évaluer la liquidité de l'entreprise : C'est-à-dire sa capacité à payer les sommes dues aux échéances prévues.

Le **bilan financier** est un bilan dans lequel



Les actifs et les passifs sont évalués à leurs **valeurs actuelles (Valeurs financières)**. C'est –à-dire que les postes sont évalués à la valeur la plus proche possible de leur valeur de remboursement, de revente ou de liquidation,

Le **bilan comptable** est un bilan qui prend en compte



Les **valeurs historiques** (ou d'origine) des biens puis on pratique le cas échéant un amortissement

Le bilan financier et la notion de liquidité et d'exigibilité



Les postes de l'actif classés selon leur **liquidité croissante** (du moins liquide (les immobilisations) au plus liquide (Les disponibilités))



Les postes du passif classés selon leur **exigibilité croissante** : capitaux propres, dettes à Long terme et dettes à Court terme.

	ACTIF	PASSIF	
Classement par ordre croissant de liquidité monétaire	Actifs à long terme (à + 1 an) (hors actifs sans valeur)	Capitaux propres (après déduction des actifs sans valeur)	Classement par ordre croissant d'exigibilité
	Immobilisations en valeur nette	Dettes à moyen et long terme (à + 1 an)	
	Actifs à court terme (à - 1 an)	Dettes à court terme (à - 1 an)	
	- stocks - créances - disponibilités		

I) Construction du bilan financier

A) Tableau de reclassement et de redressement (Première méthode)

Certains éléments de l'actif ont une valeur financière (voire renseignements complémentaires) différente de leur valeur comptable, il est nécessaire de dresser un tableau de reclassement et de redressement afin de calculer les écarts de réévaluations (la plus value ou la value latente).

Eléments d'actif	Valeur comptable nette	Valeur financière	Différence	
			+ value	- value
Terrains par exemple	X	Y	Si $Y > X$	Si $Y < X$
Plus value nette (écarts de réévaluation)			+ value nette	- value nette

Si la valeur réelle est $>$ à la valeur nette comptable \implies on parle de **plus-values latentes (cachées)**.

Si la valeur réelle est $<$ à la valeur nette comptable \implies on parle de **moins-values latentes**.

Si les plus-values sont $>$ aux moins-values \implies on parle de **plus-values nettes latentes**.

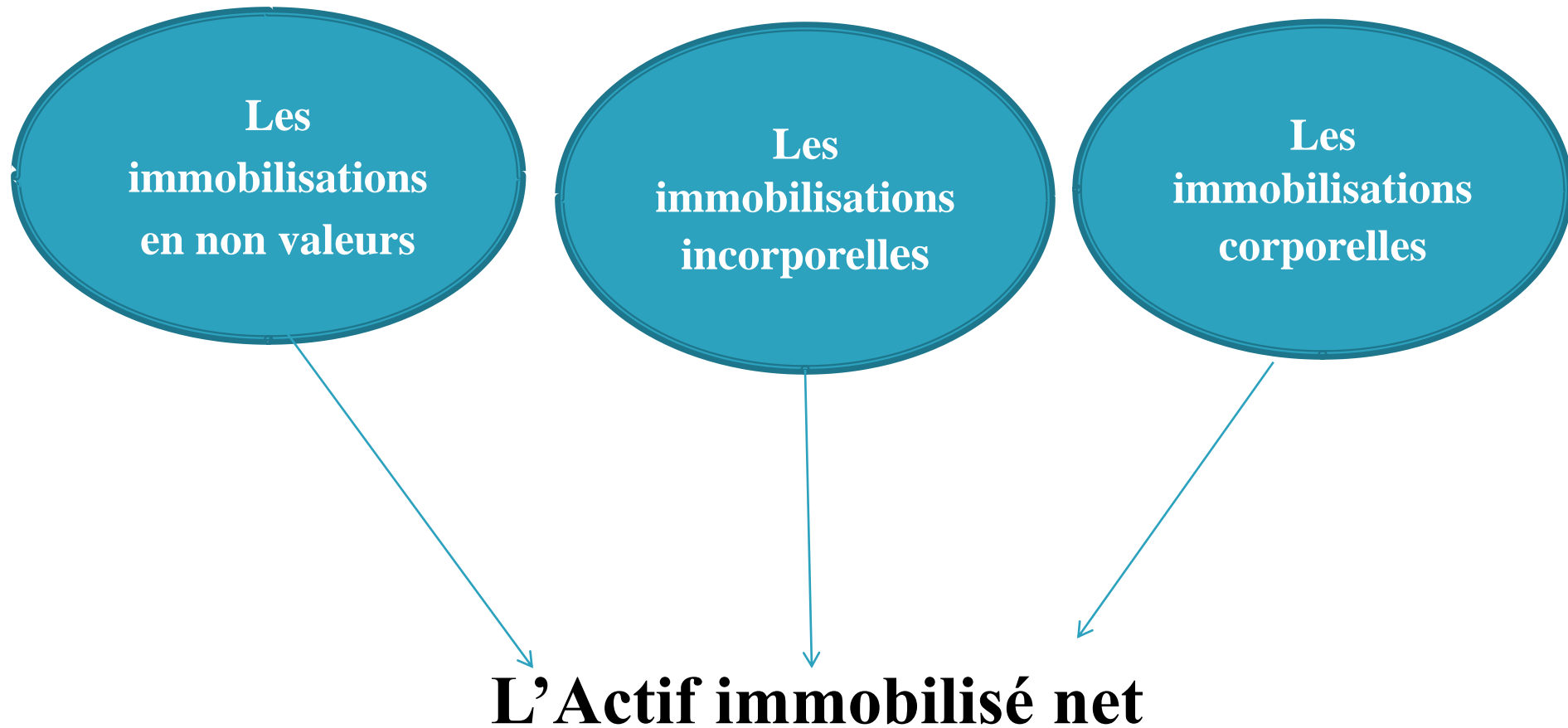
Si les plus-values sont $<$ aux moins-values \implies on parle de **moins-values nettes latentes**.

Les plus-values nettes latentes sont à **ajouter** aux capitaux propres du bilan financier. Les moins-values nettes latentes sont à **soustraire** des capitaux propres du bilan financier.

B) Retraitements à l'actif du bilan

L'actif du bilan se compose de l'ensemble des biens possédés par l'entreprise. Le délai de transformation de l'actif de l'entreprise en **monnaie**, est plus ou moins long. Il est nécessaire de procéder à un classement de l'actif par ordre de **liquidité croissante**, c'est-à-dire du moins liquide au plus liquide.

a) L'Actif à plus d'un an



a1) Les immobilisations en non valeurs

Il s'agit **des frais préliminaires**, des frais préliminaires (Frais de constitution,.....autres frais de préliminaires).

Élimination des **immobilisations en non-valeurs** et leur déduction des capitaux propres. Ils n'ont pas de valeur de revente. Il s'agit par exemple des frais d'établissement (frais engagés pour la constitution de la société) ainsi que les frais de recherche et de développement. Le bilan financier étant établi dans une perspective liquidative, on n'intègre à l'actif que les actifs ayant une valeur patrimoniale, c'est-à-dire une valeur de revente. Les actifs fictifs sont donc à soustraire des capitaux propres, afin de respecter l'équilibre Actif = Passif.

a2) Les immobilisations incorporelles

Il s'agit :

Des immobilisations en recherche et développement

Autres immobilisations incorporelles

a3) Les immobilisations corporelles

Elles concernent :

Terrains

Constructions.....

Autres immobilisations corporelles .

Les immobilisations sont prises en compte pour leur valeur réelle. En conséquence des **plus – values** (à ajouter aux capitaux propres) ou des **moins-values** (à retrancher des capitaux propres) sont souvent constatés.

a4) Les immobilisations financières

- Prêts immobilisés,.....

a5) Les autres actifs à plus d'un an

- **Certaines immobilisations** qui doivent être vendues dans l'immédiat (moins d'un an) ne seront pas classées en actif immobilisé mais en actif circulant en **valeurs réalisables**.

- **Les prêts** : Sont des créances à plus d'un an mais si une échéance de remboursement se situe à moins d'un an, elle sera imputable à l'actif circulant en **valeurs réalisables**.

- **Les stocks** : sont pris en compte à leur valeur réelle. Mais une partie peut être rattachée aux immobilisations (**stock-outil**). En effet, les entreprises pour éviter toute rupture de stock gardent en permanence un stock minimum (stock de sécurité). Il convient d'évaluer le stock – outil, de l'intégrer dans l'Actif à plus d'un an et de le déduire de la rubrique Actif à moins d'un an (valeurs d'exploitation) du bilan financier.

- **Clients douteux à plus d'un an** : Les clients peuvent payer soit au comptant, soit à une échéance fixée au préalable avec le fournisseur. Cette échéance peut être tardive, mais elle n'excède jamais un an à compter de la date de livraison.

Toutefois, certains clients ne payent pas à la date prévue, créant ainsi des difficultés à l'entreprise qui se verra alors contrainte une procédure judiciaire. Il s'écoulera souvent de nombreux mois, voire des années, avant que le paiement n'intervienne, ce qui explique que certaines créances soient inscrites **en actif à plus d'un an**.

- **Autres créances à plus d'un an** : Selon les informations annexes fournies avec le bilan comptable, il peut exister d'autres créances de l'actif circulant à classer en actifs à plus d'un an. Exemple les charges constatées d'avance.

- **Les écarts de conversion – Actif** : représentent les pertes de change latentes sur les diminutions des créances et sur la majoration des dettes libellées en monnaies étrangères (suite à une évolution défavorable des taux de change pour l'entreprise).

Pour passer au bilan financier, on procède ainsi

- **Leur élimination de l'actif ;**
- **Leur déduction au même temps des capitaux propres.**

- **Autres créances à plus d'un an** : Selon les informations complémentaires, il se peut que certaines créances de l'actif circulant seront à classer en actif immobilisé.

b) L'Actif à moins d'un an

b1) Les valeurs d'exploitation :

Elles regroupent les clients et les stocks sauf le stock-outil ;

b2) Valeurs réalisables :

Elles regroupent

- **Les immobilisations à moins d'un an** (part de prêt remboursable à moins d'un an, immobilisations cédées en cours d'année...)

- **Avances et acomptes versés sur commande en cours,**

- **Clients et comptes rattachés** (les effets à recevoir).

SAUF clients douteux à plus d'un an

SAUF effets escomptables ou encaissables dans un avenir très proche

- **Autres créances à moins d'un an** (TVA déductible sur biens et services, charges constatées d'avance, crédit de TVA...)

- **Valeurs Mobilières de placement** (difficilement négociables) sauf les VMP cessibles à très court terme.

b3) Valeurs disponibles ou Trésorerie – Actif

- **Banque ;**
- **Caisse ;**
- **Compte des Chèques Postaux (CCP) ;**
- **Valeurs Mobilières de Placement** (facilement négociables et vendues dans un avenir immédiat) ;
- **Les effets à recevoir (effets escomptés non échus)** c'est-à-dire ceux qui vont être portés à l'escompte ou qui arrivent à l'échéance très prochainement.

Actif	Valeurs immobilisées	Immobilisations à plus d'un an : SAUF :Immobilisations cessibles à court terme SAUF Prêts remboursables à moins d'un an SAUF frais d'établissement Autres actifs à plus d'un an Stock – Outil (Stock de sécurité Clients douteux à plus d'un an Autres créances à plus d'un an
	Actif circulant	Valeurs d'exploitation : Clients et Stocks SAUF le stock-outil Valeurs réalisables : Immobilisations à moins d'un an (part de prêt remboursable à moins d'un an, immobilisations cédées en cours d'année....) Avances et acomptes versés sur commande en cours, Clients et comptes rattachés (les effets à recevoir). SAUF clients douteux à plus d'un an SAUF effets escomptables ou encaissables dans un avenir très proche Autres créances à moins d'un an (TVA déductible sur biens et services, charges constatées d'avance, crédit de TVA...) Valeurs Mobilières de placement (difficilement négociables) sauf les VMP cessibles à très court terme.
	Trésorerie - Actif	Valeurs disponibles : Banque, Caisse, CCP Valeurs Mobilières de Placement cessibles à très court terme. Effets à recevoir (effets escomptes non échus)

C) Retraitements au Passif du bilan

a) Le passif à plus d'un an

a1) Financement permanent

- **Capitaux propres (après répartition du résultat) : Capital social, primes d'émission et de fusion, réserves.....,report à nouveau (après affectation du résultat)**
- **Résultat de l'exercice (après affectation du résultat)**
- **Subvention d'investissements**
- **Provisions réglementées**
- **Plus ou moins-values latentes (les écarts de réévaluation)**
- **Écarts de conversion- passif**
Moins ACTIF FICTIF (frais de constitution....).

a2) Dettes à plus d'un an

- **Emprunts obligataires** (SAUF la partie remboursable à moins d'un an) ;
- **Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit** (SAUF la partie remboursable à moins d'un an et SAUF les découverts bancaires ou concours bancaires).
- **Dettes financières diverses** (SAUF les intérêts courus non échus).
- **Provisions pour risques et charges à plus d'1 an**
- **Provisions pour dépréciation des comptes clients à plus d'1 an**
- **Produits constatés d'avance à plus d'1 an.**

b) Le passif à moins d'un an

b1) Dettes à moins d'un an

- **Bénéfice à distribuer : Dividendes**
- **Provisions pour risques et charges à – d'1 an**
- **Impôt sur les bénéfices (IS) si à – d'1 an**
- **Part à moins d'un an des dettes financières**
- **Part des produits constatés d'avance à moins d'un an**
- **Effets escomptés non échus**
- **Intérêts courus non échus**
- **Avances et acomptes reçus sur commandes en cours**
- **Dettes fournisseurs et comptes rattachés**
- **Dettes fiscales et sociales**
- **Dettes diverses**

b2) Trésorerie – Passif

- **Découverts et concours bancaires et soldes créditeurs des banques.**

Passif	Capitaux permanents	<p>Capitaux permanents :</p> <p>Capitaux propres (après répartition du résultat) :</p> <p>Capital social moins le capital souscrit non appelé</p> <p>Primes d'émission et de fusion</p> <p>Réserves</p> <p>Report à nouveau (après affectation du résultat)</p> <p>Résultat de l'exercice (après affectation du résultat)</p> <p>Subvention d'investissements</p> <p>Provisions réglementées</p> <p>Plus ou moins-values latentes (les écarts de réévaluation)</p> <p>Provisions pour risques et charges non justifiées</p> <p>Comptes courants bloqués</p> <p>Écarts de conversion- passif</p> <p>Moins ACTIF FICTIF</p>
	Dettes à plus d'un an	<p>Dettes à plus d'un an :</p> <p>Emprunts obligataires SAUF la partie remboursable à moins d'un an</p> <p>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit SAUF la partie remboursable à moins d'un an et SAUF les découverts bancaires ou concours bancaires.</p> <p>Dettes financières diverses SAUF les intérêts courus non échus.</p> <p>Provisions pour risques et charges à plus d'1 an</p> <p>Provisions pour dépréciation des comptes clients à plus d'1 an</p> <p>Produits constatés d'avance à plus d'1 an</p>

Passif	Dettes à moins d'un an :	Dettes à moins d'un an : Bénéfice à distribuer : Dividendes Provisions pour risques et charges à – d`1 an Impôt sur les bénéfices (IS) si à – d`I an Part à moins d'un an des dettes financières Part des produits constatés d'avance à moins d'un an Effets escomptés non échus Intérêts courus non échus Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes diverses
	Trésorerie – Passif	Découverts et concours bancaires et soldes créditeurs des banques

D) Bilan financier détaillé et complet

Il se présente comme suit :

Actif	M	Passif	M
<p>Valeurs immobilisées :</p> <p>Immobilisations à plus d'un an : <u>SAUF :</u> Immobilisations cessibles à court terme Prêts remboursables à moins d'un an frais d'établissement</p> <p>Autres actifs à plus d'un an Stock de sécurité Clients douteux à plus d'un an Autres créances à plus d'un an</p>		<p>Capitaux permanents :</p> <p>Capitaux propres (après répartition du résultat) : Capital social moins le capital souscrit non appelé Primes d'émission et de fusion Réserves Report à nouveau (après affectation du résultat) Résultat de l'exercice (après affectation du résultat) Subvention d'investissements Provisions réglementées Plus ou moins-values latentes (les écarts de réévaluation) Provisions pour risques et charges non justifiées Comptes courants bloqués Écarts de conversion- passif Moins ACTIF FICTIF</p>	

Actif	M	Passif	M
		<p>Dettes à plus d'un an : Emprunts obligataires SAUF la partie remboursable à moins d'un an Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit SAUF la partie remboursable à moins d'un an et SAUF les découverts bancaires ou concours bancaires. Dettes financières diverses SAUF les intérêts courus non échus. Provisions pour risques et charges à plus d'1 an Produits constatés d'avance à plus d'un an.</p>	

Actif	M	Passif	M
<p>Actif circulant Valeurs d'exploitation : Stocks SAUF le stock-outil Valeurs réalisables : Immobilisations à moins d'un an Avances et acomptes versés sur commande en cours, Clients et comptes rattachés SAUF clients douteux à plus d'un an SAUF effets escomptables ou encaissables dans un avenir très proche Autres créances à moins d'un an (TVA, charges constatées d'avance...) Valeurs Mobilières de placement sauf les VMP cessibles à très court terme. Valeurs disponibles : Banque, Caisse, CCP Valeurs Mobilières de Placement cessibles à très court terme. Effets à recevoir (effets escomptes non échus)</p>		<p>Dettes à moins d'un an : Bénéfice à distribuer Provisions pour risques et charges à – d`1 an Impôt sur les bénéfiques (IS) si a – d`I an Part à moins d'un an des dettes financières Part des produits constatés d'avance à moins d'un an Effets escomptés non échus Intérêts courus non échus Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattaches Dettes fiscales et sociales Dettes diverses Découverts et concours bancaires et soldes créditeurs des banques</p>	
Total Actif		Total Passif	

E) Bilan financier condensé

L'élaboration du bilan financier condensé nécessite le regroupement des « postes » du bilan, afin d'obtenir différentes masses qui seront exprimées en pourcentage, par rapport au total général du bilan. Le document obtenu permet d'analyser la structure financière de l'entreprise.

Actif	M	%	Passif	M	%
Valeurs immobilisées Valeurs d'exploitation Valeurs réalisables Valeurs disponibles ou Trésorerie Actif			Capitaux propres Dettes à long terme Dettes à court terme Trésorerie Passif		
Total Actif			Total Passif		

F) Tableau de reclassement et de redressement (Deuxième méthode)

Nous vous présentons un exemple de Tableau de reclassement et de redressement (Deuxième méthode)

Eléments	ACTIF				PASSIF			
	Valeurs Immobilisées	Valeurs d'Exploitation	Valeurs Réalisables	Trésorerie – Actif	Capitaux propres	Dettes à LMT	Dettes à CT	Trésorerie – Passif
Totaux comptables	/	/	/	/	/	/	/	/
Actif fictif (Immo en non valeur)	-				-			
Plus-value sur élément d'Actif imm					+			
Moins value sur élément d'Actif immobilisé					-			
Stock –Outil	+	-						
TVP facilement cessibles ou négociables			-	+				
Bénéfice distribué					-		+	
Créances immo. à – 1 an	-		+					
Créance de l'AC à + 1 an	+		-					
Effets de commerce facilement escomptables			-	+				
Dettes à LMT à – 1 an							+	
Dettes à CT à + 1 an						+	-	
Totaux financiers	/	/	/	/	/	/	/	/

Après avoir dressé un exemple de tableau de reclassement et de redressement (Deuxième méthode), il faut présenter par la suite le Bilan Financier complet puis le Bilan financier condensé avec de calculer les différents ratios.

II) Diagnostic financier dans l'analyse liquidité – exigibilité

L'analyse liquidité-exigibilité a permis de dégager un ensemble de règles simples, garantissant une bonne gestion financière. Ces règles se sont accompagnées d'instruments d'analyse : Les ratios.

A) Les règles de l'analyse financière traditionnelle

a1) La nécessité du Fonds de Roulement financier. Il faut que les ressources, qui financent les actifs, restent à la disposition de l'entreprise pendant une durée au moins égale à celle de l'actif financé. Autrement dit, il faut une marge de sécurité en raison des risques de décalage entre actifs et dettes à moins d'un an.

Actifs à moins d'un an > dettes à moins d'un an \Leftrightarrow FR Financier > 0.



a2) L'endettement à long et moyen terme maximum. Une double limite est fixée aux dettes à plus d'un an :

- **1^{ère} limite** : Dettes à plus d'un an \leq Capitaux propres
- **2^{ème} limite** : Dettes à plus d'un an \leq 3 années d'autofinancement.

L'équilibre financier et le Fonds de Roulement Net Général :

- **Fonds de Roulement Net Global** (ou Général) = capitaux permanents – valeurs immobilisées
- **Besoin en Fonds de Roulement** = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables – dettes à court terme.

- **Trésorerie nette** = Trésorerie-Actif – Trésorerie-Passif ou Disponibilités – Concours et découverts bancaires ou Fonds de Roulement (FR) – Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

- Si $BFR > FRN$  trésorerie négative
- Si $BFR < FRN$  trésorerie positive

B) Les ratios dans l'analyse financière traditionnelle

Un ratio est un rapport significatif entre deux données chiffrées.

b1) Les ratios de structure ou de situation

- **Ratio de Fonds de Roulement liquidité** : $\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Actifs à plus d'un an}}$
- **Ratio de liquidité ou de trésorerie** :
 - **+ Liquidité générale** = $\frac{\text{Actifs à moins d'un an}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$.
 - + Liquidité immédiate** = $\frac{\text{Réalissables} + \text{Disponibles}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$
- **Ratio d'endettement** = $\frac{\text{Dettes totales (ou à moins d'un an)}}{\text{Passif}}$

b2) Les ratios de gestion ou de rotation

On calcule un temps d'écoulement (TE), ou taux de rotation (TR) pour chaque poste lié au cycle d'exploitation : stocks, clients, fournisseurs.

- Stocks de marchandises :

$$\text{TE (en jours)} = \frac{\text{Stock moyen de marchandises}}{\text{Achats de marchandises} + \text{SI} - \text{SF}} \times 360$$

$$\text{Taux de Rotation} = \frac{360}{\text{Temps d'écoulement}}$$

Avec : Stock moyen de marchandises = $(\text{SI} + \text{SF}) / 2$

- Stocks de produits finis : TE (en jours)

$$\text{TE (en jours)} = \frac{\text{Stock moyen de produits finis}}{\text{Coût de production des produits finis vendus}} \times 360$$

$$\text{et TR} = \frac{360}{\text{TE}}$$

- Clients : TE (en jours)

$$\text{TE (en jours)} = \frac{\text{Clients}}{\text{Ventes TTC}} \times 360$$

$$\text{et TR} = \frac{360}{\text{TE}}$$

- Fournisseurs : TE (en jours)

$$\text{TE (en jours)} = \frac{\text{Fournisseurs}}{\text{Achats TTC}} \times 360$$

$$\text{et TR} = \frac{360}{\text{TE}}$$